

République Française  
Département de l'Hérault  
**COMMUNAUTÉ DE COMMUNES VALLÉE DE L'HÉRAULT**

~~~~~  
**DÉLIBÉRATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE - Réunion du : mercredi 8 juillet 2020**  
~~~~~

**SYNDICAT MIXTE DES EAUX DE LA VALLÉE DE L'HÉRAULT (SMEVH).  
DÉSIGNATION DES REPRÉSENTANTS DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES VALLÉE DE  
L'HÉRAULT AU SEIN DES ORGANISMES EXTÉRIEURS.**

Le Conseil communautaire de la Communauté de communes Vallée de l'Hérault s'est réuni ce jour, mercredi 8 juillet 2020 à 18h00 à la salle du Chai de la Gare à Gignac., sous la présidence de Monsieur Jean-François SOTO, Président de la communauté de communes.

Etaient présents ou  
représentés :

M. Philippe SALASC, Madame Roxane MARC, Monsieur Claude CARCELLER, Mme Marie-Agnès SIBERTIN-BLANC, Mme Martine BONNET, M. Jean-Pierre GABAUDAN, M. Daniel REQUIRAND, Monsieur Robert SIEGEL, Madame Jocelyne KUZNIAK, Mme Agnès CONSTANT, Monsieur Jean-Pierre BERTOLINI, M. Daniel JAUDON, Monsieur René GARRO, Monsieur David CABLAT, Monsieur Marcel CHRISTOL, Monsieur Henry MARTINEZ, Monsieur Xavier PEYRAUD, Monsieur Nicolas ROUSSARD, Monsieur Pierre AMALOU, Monsieur Jean-Marc ISURE, Monsieur Thibault BARRAL, Monsieur Gilles HENRY, Madame Béatrice FERNANDO, Madame Marie-Françoise NACHEZ, Monsieur Jean-François SOTO, Monsieur Olivier SERVEL, Madame Marie-Hélène SANCHEZ, Mme Josette CUTANDA, Madame Véronique NEIL, Monsieur Jean-Luc DARMANIN, Monsieur Jean-Claude CROS, Monsieur Christian VILOING, Monsieur Grégory BRO, Monsieur Yannick VERNIERES, M. Pascal DELIEUZE, Mme Maria MENDES CHARLIER, Madame Chantal DUMAS, Monsieur Laurent ILLUMINATI, Madame Valérie BOUYSSOU, Monsieur Jean-Pierre PUGENS, Madame Stéphanie BOUGARD-BRUN, Monsieur Philippe LASSALVY, Madame Martine LABEUR, Monsieur Ronny PONCE, Monsieur José MARTINEZ, Mme Florence QUINONERO, Mme Nicole MORERE -

Procurations :

M. Bernard GOUZIN à Monsieur Christian VILOING

Quorum : 25	Présents : 47	Votants : 48	Pour 48 Contre 0 Abstention 0
-------------	---------------	--------------	-------------------------------------

Agissant conformément aux dispositions du Code général des collectivités territoriales et en particulier ses articles L 5214-1 et suivants et L 5211-6 alinéa 1.

Agissant conformément aux dispositions de son règlement intérieur.

*VU le Code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L.2121-21, L.2121-33, L.5211-1 et L.5721-2 ;*

*VU l'arrêté préfectoral n°2019-I-1657 du 31 décembre 2019 fixant les derniers statuts en vigueur de la Communauté de communes Vallée de l'Hérault ;*

*VU l'arrêté préfectoral n°2017-I-576 du 11 mai 2017 portant modification de l'arrêté n°2017-I-225 SIVOM des eaux de la vallée de l'Hérault, en particulier son article 2 relatif à la composition du syndicat à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2018 ;*

*VU les statuts du Syndicat mixte des Eaux de la Vallée de l'Hérault, dans leur dernière version en vigueur issue de la délibération du comité syndical n°2017-06-25 en date du 29 juin 2017.*

Considérant que le nombre de représentants de la communauté de communes au sein du Syndicat mixte des Eaux de la Vallée de l'Hérault est fixé à seize (16) ;

Considérant qu'il appartient à l'assemblée de désigner ses représentants pour siéger au sein des organismes extérieurs ;

Considérant que ces délégués élus par les Etablissements publics de coopération intercommunale à fiscalité propre peuvent être issus de leur organe délibérant ou être issus des conseils municipaux des communes membres ;

Considérant que l'Assemblée a accepté à l'unanimité de voter à main levée,

**Le Conseil communautaire de la communauté de communes Vallée de l'Hérault,  
APRES EN AVOIR DELIBERE,**

Le quorum étant atteint

**DÉCIDE**

**à l'unanimité des suffrages exprimés,**

- de désigner :

1. Madame Martine BONNET en qualité de titulaire et Madame Sylvia MASTICE en qualité de suppléante,

2. Madame Béatrice FERNANDO en qualité de titulaire et Monsieur Frédéric NEGRAU en qualité de suppléant,

3. Monsieur Jean-Luc DARMANIN en qualité de titulaire et Monsieur Pierre ROSSIGNOL en qualité de suppléant,
  4. Monsieur Ronny PONCE en qualité de titulaire et Madame Anne FIORIOTTO en qualité de suppléante,
  5. Monsieur Daniel JAUDON en qualité de titulaire et Madame Sylvie MOYANO en qualité de suppléante,
  6. Monsieur Jean-Marc ISURE en qualité de titulaire et Monsieur Lucien GELLIDA en qualité de suppléant,
  7. Monsieur David CABLAT en qualité de titulaire et Monsieur Paul MONTEL en qualité de suppléant,
  8. Monsieur José MARTINEZ en qualité de titulaire et Monsieur Jean-Marie BARRY en qualité de suppléant,
  9. Monsieur Olivier SERVEL en qualité de titulaire et Monsieur Jean-Pierre GABAUDAN en qualité de suppléant,
  10. Madame Cécile LANGREE en qualité de titulaire et Madame Thérèse FIEVET en qualité de suppléant,
  11. Monsieur Jean-Manuel YORIS en qualité de titulaire et Monsieur Michel GUERNIER en qualité de suppléant,
  12. Monsieur Lionel LASSERRE en qualité de titulaire et Monsieur Jean-Paul PROSPERI en qualité de suppléant,
  13. Monsieur Christophe DELACROIX en qualité de titulaire et Monsieur Bernard PINGAUD en qualité de suppléant,
  14. Madame Agnès CONSTANT en qualité de titulaire et Monsieur Christian CLAPAREDE en qualité de suppléant,
  15. Monsieur Jacques GONON en qualité de titulaire et Monsieur Jean-Luc DUFFOUR en qualité de suppléant,
  16. Monsieur David GOMEZ en qualité de titulaire et Monsieur Damien BUENO en qualité de suppléant,
- pour représenter la Communauté de communes Vallée de l'Hérault au sein du Syndicat mixte des Eaux de la Vallée de l'Hérault.

<p>Transmission au Représentant de l'Etat  N° 2320 le 09/07/2020  Publication le 09/07/2020  Notification le  <b>DÉLIBÉRATION CERTIFIÉE EXÉCUTOIRE</b>  Gignac, le 09/07/2020  Identifiant de l'acte : 034-243400694-20200708-lmc   15609-DE-1-1  Le Président de la communauté de communes  Signé : Jean-François SOTO</p>	<p>Le Président de la communauté de communes</p> <p style="text-align: center;">Jean-François SOTO</p>
---	--